

Mars 1943 : Deux arrestations à Chartainvilliers (1ère partie)



Durant l'année 1942, les puissances de l'Axe marquent le pas sur le front russe, où l'Armée Rouge les a stoppées à Stalingrad et repoussées sur d'autres lignes du front. Il en est de même sur le front d'Afrique du Nord, où les troupes alliées avancent vers le dernier bastion de Tunis.

À Chartainvilliers, l'année 1943 va être pour la population du village, une année terrible ; celle de l'horreur, avec deux arrestations suivies de déportations et l'assassinat d'un jeune enfant par un avion nazi.

Depuis l'invasion de la zone sud de la France, le 11 Novembre 1942, les restrictions se font plus lourdes pour la population.

Dans un contexte d'affrontements accrus sur tous les fronts, l'Allemagne nazie mobilise au maximum ses capacités militaires en hommes et en moyens : 17 000 000 d'appelés sous les drapeaux entre 1939 et 1945, dont 5 000 000 ne reviendront pas.

Alors qu'à Vichy, le gouvernement de Pétain crée la Milice française, qui va être un auxiliaire zélée de la Gestapo nazie contre la Résistance, Hitler célèbre, le 30 janvier 1943, ses 10 ans de pouvoir.

Le lendemain, 31 janvier 1943, l'armée nazie et ses troupes supplétives se rendent à Stalingrad. 91 000 soldats allemands sont faits prisonniers par l'Armée Rouge.

Après avoir réquisitionné les matériaux, du fait d'un besoin crucial d'acier, la voie ferrée Gallardon-Auneau est démontée en 1943 (le tronçon Maintenon-Gallardon l'avait été en 1942). L'Allemagne fasciste accentue sa pression sur les réquisitions de main-d'œuvre. Pour faire tourner ses usines d'armement, elle « sollicite » tous les gouvernements des pays occupés à en fournir.

Un décret promulgué par Himmler, le 14 décembre 1942, vise à l'envoi en camp de concentration (KL) de « 35 000 hommes aptes au travail ». Relayée à tous les services régionaux de la Gestapo des pays occupés, cette opération de « recrutement » de main-d'œuvre en Europe de l'ouest constitue l'« *Aktion Meerschbaum* » (« écume de mer »).

En France, entre le 15 février et le 3 avril 1943, 447 hommes au moins [dont deux habitants de Chartainvilliers] sont interpellés dans le cadre de cette opération menée par les autorités allemandes.

En parallèle, le gouvernement de Pétain répond promptement à la demande nazie. Il instaure, dès le 16 février 1943, le « Service du Travail Obligatoire » qui oblige les jeunes hommes, âgés de 21 ans à 24 ans, à aller travailler en Allemagne.

Tous les jeunes gens de la classe 1942 devront aller travailler en Allemagne ainsi que les non-exemptés des classes 1940 et 1941

Deux déportés de l'opération Meerschbaum » (« écume de mer »)

À Chartainvilliers, deux habitants, dont les noms figurent sur le Monument aux Morts de la commune, sont arrêtés et déportés dans le cadre de l'opération « Meerschbaum » : Marcel SAVONNEAU et Daniel SERVOIN.

Marcel SAVONNEAU, 40 ans, ancien ouvrier carrier, bûcheron, marié, 3 enfants de 13, 10 et 6 ans, est arrêté le 9 mars 1943.

Il a été dénoncé pour « trafic d'armes », par une femme, qui occupe une résidence secondaire dans le village. Ayant appris « sa très grande « proximité » avec les soldats allemands », et qu'elle travaillait pour eux à la Préfecture, il a refusé de continuer à entretenir son jardin. Lors d'une première perquisition,

effectuée le 8 mars 1943 à son domicile, rien n'a été trouvé pour corroborer cette accusation. Revenus le lendemain, 9 mars 1943, pour l'arrêter, les agents de la Gestapo ont cassé toute la vaisselle de la maison et l'ont jetée sur le tas de fumier. [Témoignages Famille Savonneau]

Daniel SERVOIN, 31 ans, mari de l'institutrice du village, lui-même enseignant au cours complémentaire de Maintenon depuis le 23 janvier 1942 (antérieurement en poste à Épernon depuis 1931), est « arrêté comme otage », le 11 mars 1943, par deux policiers de la Gestapo « parlant correctement le français, mais ne voulant fournir le motif », à 7 heures du matin dans le logement de fonction qu'il occupe avec sa femme, enceinte, et son premier enfant. [Dossier 21 P 538 607 – Service Historique de la Défense -CAEN]

Il a été notamment un militant actif du Syndicat des instituteurs lors du Front Populaire en 1936. [La Seconde Guerre mondiale en Eure-et-Loir et au-delà... par Jean Pontoire, Les Éditions du Colombier septembre 2014]

Son épouse mentionne son « appartenance au parti communiste » dans sa demande d'inscription de la mention « Mort pour la France » déposée le 8 mai 1947.

Dans un document, rédigé le 2 mai 1949, on peut lire :

« Je soussigné, GAUDY Roland, Président de l'Association des Anciens FFI-FTPF d'Eure-et-Loir, certifie avoir reçu des cartes et tickets d'alimentation des mains de Monsieur SERVOIN Daniel, alors instituteur à Chartainvilliers (Eure-et-Loir), au mois de novembre 1941 et dans le courant de l'année 1942.

Ces titres d'alimentation étaient ensuite répartis entre les militants clandestins circulant dans le département d'Eure-et-Loir.

J'affirme d'autre part que M. SERVOIN a fourni chaque mois à partir de décembre 1941 et jusqu'à son arrestation survenue le 11 mars 1943 des titres d'alimentation à divers responsables F.T.P.F. qui se sont succédés sur le secteur pendant cette même période... » [Dossier 21P538607–Service Historique de la Défense -CAEN]

De même, le 20 mars 1952, le Docteur Paul RAFFEGEAU de Maintenon signe un document sur lequel est indiqué :

« Je soussigné certifie que Monsieur SERVOIN Daniel, à l'époque instituteur à Chartainvilliers, m'a remis à différentes reprises en 1942 et début 1943 des cartes d'identité destinées à des réfractaires. » [Dossier 21 P 538 607 – Service Historique de la Défense -CAEN]

Sept autres personnes sont arrêtées le 11 mars à Maintenon. Un Procès-verbal de la gendarmerie de Maintenon relate :

Aujourd'hui II Mars 1943, dans la matinée, la Police des Troupes Occupantes a procédé aux arrestations suivantes :

- 1° Monsieur SERVOIN, Daniel, instituteur à Chartainvilliers.
- 2° Monsieur GAUTHE, Georges, restaurateur à Maintenon.

- 3° Monsieur ROUSSELLE, René, Commis de Perception à Maintenon ;
- 4° Monsieur LANGLOIS, Jean, charpentier à Maintenon ;
- 5° Monsieur TOSTAIN, Louis, garde particulier de M. le Duc de Noailles à Maintenon ;
- 6° Monsieur PULVE, Gilbert, Président de la Commission de Ravitaillement N° 13 à Maintenon.

« ... nous les avons gardées à vue jusqu'à 11h30, heure à laquelle, elles ont quitté notre brigade, escortées par quatre feldgendarmes, pour être transférées à Chartres par le train de 12h39. Le motif de leur arrestation est ignoré.

À 13 heures, nous apprenons que Mademoiselle JAMES, Viollette, épicière, et Monsieur TAVERNIER, Jean, commis boucher, tous deux de Maintenon ont également été arrêtés et transférés à Chartres. » [AD28 14 W 48]

Après Chartres, Marcel SAVONNEAU et Daniel SERVOIN, comme les autres interpellés, sont transférés à Orléans, puis, [le 10 avril 1940 ?], au tristement célèbre camp d'internement de Royallieu (Compiègne), antichambre des camps de la mort. Comme le camp de Romainville, avec lequel il forme le Frontstalag 122, le



camp de Royallieu dépend exclusivement de l'administration allemande, de la Wehrmacht, puis à partir de l'été 1942, de la Sipo-SD, la « Gestapo ». Il existe également au sein du camp de Royallieu un camp juif, le camp C, par où plusieurs milliers de victimes des persécutions antisémites ont transité avant leur déportation.

De mars 1942 à août 1944 près de 50 000 personnes, majoritairement des résistants, y furent internées puis déportées en direction des camps de la mort nazis.

Le Préfet Régional d'Orléans, indique, le 16 mars 1943, au Préfet d'Eure-et-Loir [AD28 14 W art.48]:

Au cours d'un entretien que je viens d'avoir avec le Kommandeur des S.S. de la Région il m'a été précisé :

1°) - Que les nombreuses arrestations qui ont eu lieu récemment dans divers départements avaient porté sur des personnes qui, dans le passé ou dans le présent, auraient eu une attitude nettement anti-allemande ou tenu des propos contre les membres de l'armée d'occupation. Ces arrestations ont paru nécessaires à la Police allemande, dans les circonstances actuelles, en vue d'assurer la sécurité de la Wehrmacht.

2°) - Que les personnes dont l'arrestation sera maintenue seront appelées à participer à des travaux obligatoires dans le cadre de l'organisation Todt. Il conviendra dès à présent de donner, le cas échéant, cette indication aux familles des personnes arrêtées, les services de police allemands n'étant pas en mesure de répondre eux-mêmes à toutes les demandes de renseignements qui leur sont adressées.

Le Kommandeur des S.S. de la Région sait pertinemment qu'il ment lorsqu'il fait dire aux familles, sans nouvelle depuis l'arrestation de leur proche, que les interpellés participeront à des travaux pilotés par l'organisation Todt.

Sur les 57 personnes, arrêtées en Eure-et-Loir, en février/mars 1943 par la Gestapo (la « Police allemande de sûreté »), 47 sont internées à Compiègne. Elles partiront, pour la plupart, le 20 avril 1943 au plus tard, dans un convoi vers le camp de concentration de Mauthausen en Autriche.

Le Préfet « vichyste » d'Eure-et-Loir, dans son rapport mensuel de mars 1943 signale que ces arrestations « ont causé un émoi certain dans la population ».

Malgré cette très forte « émotion » ressentie tout particulièrement à Chartainvilliers, en attendant des nouvelles des deux incarcérés, la vie continue dans la bourgade.

Travaux en urgence pour l'eau et un emprunt pour la ligne électrique des battages

Dans sa réunion du 31 mars 1943, le conseil municipal de Chartainvilliers approuve en urgence des travaux sur le réseau d'eau.

Le Préfet du département a, lui, d'autres préoccupations. Dans

son rapport mensuel, du 3 avril 1943, au Ministère de l'Intérieur, il précise que : « les questions de ravitaillement conservent toute leur importance ».

Ce dernier point est régulièrement vérifié à Chartainvilliers, où mi-avril 1943, « M. Henri Laigneau, cultivateur, a constaté que 13 poules lui [ont] été volées. Pendant la même nuit, 20 kg de porc salé [ont] également disparu de la cave. » [ADales28, La Dépêche d'Eure-et-Loir du 22 avril 1943]

« Au début d'avril [1943], il [est] décidé entre les gouvernements français et allemand, que 220 000 travailleurs français partiraient pour l'Allemagne avant le 30 juin. » [ADales28, La Dépêche d'EetL du 22/04/1943]

20 avril 1943 : Déportation de Marcel SAVONNEAU et de Daniel SERVOIN

Dans le cadre de l'opération « Meerschaum » (« écume de mer »), pour la France, avec six transports organisés : vers le camp d'extermination nazi de Sachsenhausen, un vers Buchenwald, deux convois partent de Compiègne à destination de Mauthausen les 16 et 20 avril 1943.

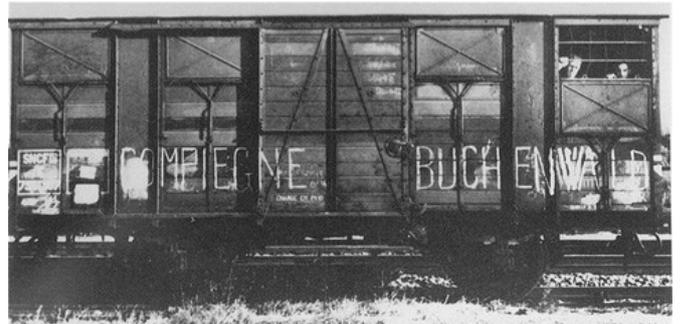
C'est dans ce dernier convoi, sont entassés, dans l'un des 12 à 14 wagons à marchandises, avec 995 de leurs camarades de déportation, Marcel SAVONNEAU et Daniel SERVOIN. Ils quittent le camp de Compiègne et la France pour, comme 471 autres de leurs compagnons d'infortune, ne plus jamais y revenir.

... La fuite monotone et sans hâte du temps
Survivre encore un jour, une heure, obstinément
Combien de tours de roues, d'arrêts et de départs
Qui n'en finissent pas de distiller l'espoir

Ils s'appelaient Jean-Pierre, Natacha ou Samuel
Certains priaient Jésus, Jehovah ou Vichnou
D'autres ne priaient pas, mais qu'importe le ciel
Ils voulaient simplement ne plus vivre à genoux...

Les Allemands guettaient du haut des miradors
La lune se taisait comme vous vous taisiez
En regardant au loin, en regardant dehors
Votre chair était tendre à leurs chiens policiers...

Jean Ferrat - Nuit et Brouillard - 12/1963

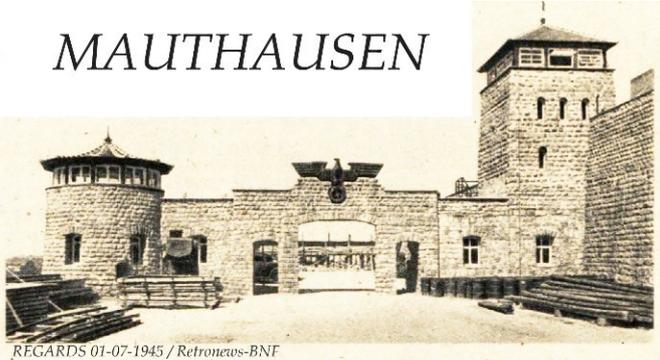


Après un trajet ferroviaire de deux jours sur plus de 1 000 km, ponctué d'alertes aériennes et d'arrêts, ils arrivent au camp de concentration de Mauthausen (Autriche) le 22 avril 1943.

« À la gare de Mauthausen, comme pour environ 200 000 autres déportés de l'Europe entière, ... les SS les « accueillent », avec des chiens policiers ».

« Sur cette place, [ils vont] apprendre le premier supplice de cet univers concentrationnaire : l'attente. [Ils attendront] pour aller à l'appel, [ils attendront] à l'appel, [ils attendront] pour aller au travail, [ils attendront] pour aller à la nourriture, [ils attendront] pour aller dormir. L'attente... mettez-vous ça dans la tête, la première maladie du déporté a été l'attente... » [Pierre LAIDET, matricule 62636 (Mauthausen, Mêle, Ebensee) – site campmauthausen.org Amicale des déportés, familles et amis de Mauthausen]

MAUTHAUSEN



REGARDS 01-07-1945 / Retronews-BNF

Daniel SERVOIN, matricule 28534, est transféré, comme 814 autres français, à Wiener-Neustadt, Basse Autriche, à proximité de Vienne, pour commencer la production en série d'éléments des fusées A4 (ou V2), les armes secrètes d'Hitler.

Après des bombardements alliés, le camp est évacué, le 17 novembre 1943, vers le nouveau site de Buchenwald-Dora (Allemagne), dont la création a été décidée en août 1943, en même temps que celle d'une usine souterraine du même nom pour la fabrication des fusées A4.

Transféré vers les Kommandos de travail de Dora-Mittelbau le 23 novembre 1943, Daniel SERVOIN est hospitalisé à Dora le 17 décembre 1943. Transporté le 15 janvier 1944 au camp de concentration et d'extermination de Lublin-Majdanek (Pologne), il y décède le 22 février 1944.

« Situé en Pologne au sud-est de Varsovie, 247 000 détenus sont passés par ce camp. Lors de l'arrivée de l'Armée Rouge, le 23 juillet 1944, la chambre à gaz ainsi que de nombreux baraquements étaient préservés.

Marcel SAVONNEAU, matricule 28524, dès l'été 1943, est transféré, comme 773 autres français, à la construction d'un tunnel à Loibl Pass (frontière avec la Yougoslavie, actuelle Slovénie).

En ce qui concerne le Kommando à Loibl Pass, on peut lire le témoignage suivant :

« Nous avons été envoyés dans ce *Kommando* pour creuser un tunnel, entre l'Autriche et la Yougoslavie. Des mineurs spécialisés étaient chargés de poser les charges et d'étayer la galerie ; nous devions déblayer et installer des bâtiments tout autour.

Le tunnel : une demi-heure de marche pour gravir une côte terriblement raide et au pas. Partir avec un quart d'eau chaude et noire dans le ventre, travailler sans répit tout en étant battu comme des bêtes, sans aucun motif, jusqu'à 11 h 45, redescendre au camp, recevoir un litre de soupe qu'on va manger dans un coin, lentement, sans parler, après s'être bousculés pour pouvoir passer vers la fin du bidon ; la soupe étant un peu plus épaisse. » [Robert ZARB dit Robert BOERINGER, matricule 27049 (Mauthausen, Loibl Pass) – site campmauthausen.org par Amicale des déportés, familles et amis de Mauthausen].

Ce camp de Loibl-Pass a été libéré dans la nuit du 7 au 8 mai 1945 par les Partisans yougoslaves de TITO.

Marcel SAVONNEAU retourne à la forteresse de Mauthausen le 15 novembre 1944, avant d'être envoyé au camp d'Auschwitz le 1^{er} décembre 1944. Il décède à Mauthausen, un an après son camarade d'infortune, le 21 février 1945.

Le camp de concentration de Mauthausen fut le dernier des camps nazis libérés. Le 5 mai 1945, la 11e Division Blindée de la 3e Armée américaine franchissait la forteresse de granit et découvrait l'immense et l'indicible horreur de Mauthausen.

Romain FOURÉ, de Coltainville, déporté rapatrié à Marseille le 7 juin 1945, écrit, le 21 juin 1945, à Mme SAVONNEAU :

« Avez-vous des nouvelles de ce cher Marcel. J'espère que bientôt il sera parmi vous.

Arrêté le même jour que Marcel, je fus dirigé, avec lui, sur

Mauthausen ensuite en Komando en Yougoslavie. Pendant de longs mois nous avons travaillé et souffert ensemble.

Le 15 novembre 1944, il me quittait retournant à la forteresse.

Depuis, plus de nouvelle de lui, mais j'espère que bientôt lui aussi reviendra, car il eut toujours un bon moral.

De Monsieur SERVOIN, je n'ai pas de nouvelles de lui depuis juin 1943. [date de son départ pour le camp de Wiener-Neustadt]... » [Dossier 21 P 536 175 – Service Historique de la Défense - CAEN]

Selon une note du « Comité du Souvenir du Camp de Voves » FOURÉ Romain, PULVE Gilbert, ROUSSEL René, SAVONNEAU Marcel et SERVOIN Daniel étaient des résistants faisant partie du même groupe chartrain rattaché à « résistance fer ». Dénoncés, ils sont arrêtés lors de la même opération. [Documents Famille Fouré]

Romain FOURÉ, cheminot à la gare de Chartres, est entré dans la résistance fin 1942 et, en 1943, dans les rangs du « Front National » de lutte pour la libération et l'indépendance de la France qui regroupe, dès mai 1941 à l'initiative du Parti communiste, « tous les Français voulant lutter effectivement contre Hitler, quelle qu'ait pu être antérieurement leur position politique ».

Car en ce temps :

« ... Quand les blés sont sous la grêle
Fou qui fait le délicat
Fou qui songe à ses querelles
Au cœur du commun combat
Celui qui croyait au ciel
Celui qui n'y croyait pas ... »

Louis Aragon.

La Rose et le Réséda dans La Diane française (1944).

À Chartainvilliers, une statue de la Vierge et une nouvelle Croix



À l'occasion d'une cérémonie de Première Communion solennelle, grâce aux dons de la famille, il est fait l'acquisition, auprès d'un établissement parisien, d'une statue de « Notre-Dame Médiatrice de toutes grâces » qui arrivera par un train en gare de Saint-Piat.

À l'aide d'une collecte faite dans la paroisse, il est procédé, après sa restauration, à une bénédiction de la Croix située à l'entrée du pays vers Maintenon. [Archives Diocèse de Chartres – Extraits Varia des registres paroissiaux de Chartainvilliers 1943]

Sur les murs de France on placarde une déclaration du collaborationniste Pétain.



17 mai 1943, 35 Réfugiés du Havre à Chartainvilliers

Le 15 mai 1943, la presse départementale de collaboration ne peut passer sous silence la défaite en Afrique du Nord de Rommel et de ses alliés italiens.

Par un train spécial parti du Havre dans la matinée, le premier convoi de réfugiés venant de Normandie arrive le lundi 17 mai 1943 à la gare de Maintenon, vers 15h30.

Du convoi descendent 480 réfugiés, dont 35 enfants de moins de 10 ans, et 88 enfants de 10 ans et plus. Ils reçoivent leur

bon de logement pour les différentes communes désignées du canton, ainsi que du pain, des œufs durs et boivent du lait et du café. Les réfugiés paraissent satisfaits du chaleureux accueil qui leur est réservé à leur arrivée à Maintenon. Puis, les évacués sont conduits à des cars qui les emmènent à destination. Bouglainval en reçoit 40, ainsi que Bailleau-sous-Gallardon ; Gas, Houx, Yermenonville et Chartainvilliers, 35 ; Épernon, 62 ; Gallardon, 50 ; Hanche et Saint-Piat, 70.

Dans les communes désignées les réfugiés sont conduits au logement qui leur est affecté. [ADales28, La Dépêche d'EetL du 17-05-1943]

Dès le 6 mai, des jeunes de Maintenon, après leur travail, collectent 420 œufs au profit des réfugiés.

Lors d'une deuxième collecte, 898 œufs sont recueillis, dont 90 offerts par les habitants de Chartainvilliers [ADales28, La Dépêche d'EetL_13/05/1943]

Des actes de Résistance

Dans son rapport au Ministère de l'Intérieur du mois de mars 1943, le Préfet d'Eure-et-Loir P. Le Baube indique : « Il s'avère désormais certain qu'un petit nombre d'agents terroristes opérant en Eure-et-Loir, attendant l'occasion propice pour y déclencher des troubles... ».

Déjà de nombreux actes de résistance se sont déroulés en Eure-et-Loir, comme le lancement d'une bouteille incendiaire sur le bureau de placement allemand de Chartres (15/03/1942), ou le vol de documents au Commandant allemand de la Place de Maintenon (nov. 1942).

Dans la nuit du 26 au 27 mai 1943, le groupe FTPF « Marceau », qui opère dans le secteur de Maintenon, fait dérailler un train sur la voie ferrée Paris-Brest, entre les gares de Saint-Piat et de Jouy.

Dans son rapport mensuel, le Préfet d'Eure-et-Loir indique : « ... plusieurs individus armés ont déboulonné un rail occasionnant un déraillement sans grande gravité. Pour effectuer leur sabotage, ces terroristes ont assailli et mis hors d'état de nuire cinq requis civils chargés d'assurer la garde de ce secteur de surveillance. Un sixième, qui voulait s'enfuir pour donner l'alarme, fut blessé grièvement de trois balles de revolver. » [ADales28_1 W art 10]

Et toujours le quotidien des restrictions de la guerre

Début juin 1943, par un communiqué dans la presse locale, la boucherie Vauvillier de Saint-Piat prévient sa fidèle clientèle que les nouvelles inscriptions sont nécessaires pour bénéficier de l'attribution de viande, car toutes les inscriptions antérieures ne sont plus valables. [ADales28, La Dépêche d'EetL]

Même si la vie à la campagne est compliquée, elle est sans doute moins pénible qu'en ville sur le plan de la nourriture. De nombreux parisiens prennent le train jusqu'à St-Piat et viennent, à pied, chercher dans les fermes du ravitaillement. À Chartainvilliers, s'ils ont de la chance, ils peuvent y trouver des légumes, un peu de viande, mais aussi du fromage, voire du pain. [Témoignage Mme Dieu]

Le 10 juin, vers 4 h 45, l'un des ouvriers de M. Guérin, M. Pasco Pierre est réveillé par un bruit insolite. En même temps, il aperçoit un homme qui s'enfuit. Il lui donne la chasse, et le rôdeur abandonne ses colis. Ils contiennent 9 lapins dépouillés, 2 lapins vivants et 2 volailles étouffées. Le tout reconnu par M. Guérin comme lui appartenant. [ADales28, La Dépêche d'EetL19/06/1943]

Les maires chargés de récolter du foin

« Toutes les herbes qui poussent sur les accotements des routes nationales, des chemins départementaux et vicinaux et

ruraux... qui sont susceptibles de donner, au cours de la présente fenaison, du foin de qualité marchande sont exclusivement réservés au ravitaillement général. Ces herbes coupées et le foin récolté sera livré à la Direction [Départemental] du Ravitaillement général... sous la direction des maires. »

La récolte et les soins à donner à ces herbes pour les transformer en foin seront assurés par les maires qui sont chargés de recruter le personnel nécessaire. [ADales28, La Dépêche d'EetL_19/06/1943]

La bicyclette de M. Girault Pierre, 20 ans, cultivateur à Chartainvilliers disparaît à Saint-Piat, le 13 juin. Elle est remplacée par une vieille. C'est le jeune G... R..., 19 ans, de Nogent-le-Phaye, qui a opéré cette substitution... [ADales28, 01/07/1943 La Dépêche d'EetL]

Dans la banlieue de Lyon, à Caluire, dans la journée du 21 juin 1943, grâce une dénonciation, la sinistre Gestapo de Lyon dirigée par Klaus Barbie, arrête Jean Moulin, rapidement identifié comme étant Max, le chef de la Résistance française. Jean Moulin est l'ancien Préfet d'Eure-et-Loir lors des combats de juin 1940. [voir 16 juin 1940 26e R.T.S., Chartainvilliers dans la tourmente]

« Je ne savais pas que c'était si simple de faire son devoir quand on est en danger » a écrit à sa famille, le 15 juin 1940, Jean Moulin.

Face à ses tortionnaires, il fait preuve d'un courage exemplaire.



SAVONNEAU Marcel s'est vu attribuer la mention « **Mort pour la France** » par le Ministère des Anciens Combattants et victimes de Guerre le 2 mai 1949 ; la mention « **Déporté politique** » par décision du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du 9 janvier 1964 ; la mention « **Mort en Déportation** » par arrêté du Secrétaire d'État aux anciens combattants du 1er avril 1998 ;

SERVOIN Daniel, s'est vu attribuer la mention « **Mort pour la France** » par décision du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du 2 juillet 1947 ; homologué au grade de « **Sergent au titre de la Résistance Intérieure Française** » par arrêté du 26 septembre 1950 du Secrétaire d'État aux Forces Armées « Guerre » ; la mention « **Déporté politique** », par décision du Ministère des Anciens Combattants et Victimes de Guerre du 21 janvier 1954 ; la mention « **Mort en Déportation** » par arrêté du 18 septembre 2002 du Secrétaire d'État aux Anciens Combattants.

Leurs noms sont inscrits sur le Monument aux Morts de la commune de Chartainvilliers.

Marcel SAVONNEAU et **Daniel SERVOIN** sont mentionnés sur le **Monument Mauthausen III** (monument-mauthausen.org) qui est un monument immatériel ; ce site Internet constitue un authentique mémorial, ainsi qu'un outil de recherche sur les Françaises et Français déportés à Mauthausen.

(à suivre ...)